

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 16 mai 2022
N° de dossier.: 115805.00209/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturnel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Contestation des réponses du Distributeur à la DDR no 1 de la FCEI
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT
2020-2029 DU DISTRIBUTEUR
Dossier : R-4110-2019 Phase 2**

Chère consœur,

La présente fait suite aux réponses fournies par le Distributeur à la demande de renseignements no 1 de la FCEI.

La FCEI conteste les réponses aux questions 2.2, 3.1 et 3.3 pour les raisons suivantes :

- question 2.2 : l'information demandée est pertinente pour juger du réalisme des scénarios;
- questions 3.1 et 3.3 : le fait que les déviations soient fixées sur la base de l'expertise interne du Distributeur ne le dispense pas de les justifier, incluant les valeurs de -40% et +10% sur le prix de l'électricité et celle de -5%/+20% sur les quantités d'énergie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid

